

# Avis public

## Régie de l'énergie

### **DEMANDE D'APPROBATION DE LA GRILLE DE PONDÉRATION DES CRITÈRES D'ÉVALUATION POUR L'APPEL D'OFFRES DE 450 MW D'ÉNERGIE ÉOLIENNE (A/O 2013-01) (DOSSIER R-3866-2013)**

#### **PROCÉDURE D'EXAMEN DE LA DEMANDE**

Le 14 novembre 2013, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le **Distributeur**) a déposé auprès de la Régie de l'énergie (la **Régie**) une demande d'approbation de la grille de pondération des critères d'évaluation qui sera utilisée lors du processus de sélection des soumissions pour un appel d'offres de 450 MW d'énergie éolienne (A/O 2013-01). Cet appel d'offres devra être lancé par le Distributeur au plus tard le 31 décembre 2013.

Cette demande fait suite à l'édiction par le gouvernement, en date du 6 novembre 2013, du décret 1149-2013 concernant le *Règlement sur un bloc de 450 mégawatts d'énergie éolienne*. Il fait également suite au décret 1150-2013 *concernant les préoccupations économiques, sociales et environnementales indiquées à la Régie de l'énergie à l'égard d'un bloc de 450 MW d'énergie éolienne*.

Dans le cadre de ce dossier, la Régie doit s'assurer que la demande du Distributeur concernant l'approbation de la grille de pondération des critères d'évaluation est conforme aux décrets gouvernementaux fixant le cadre de cet appel d'offres.

La Régie entend procéder à l'examen de cette demande sur dossier. Elle demande à toute personne intéressée de lui transmettre ses commentaires, ainsi qu'au Distributeur, au plus tard le **28 novembre 2013 à 12 h**. Le Distributeur pourra répondre à ces commentaires au plus tard le **4 décembre 2013 à 12 h**.

La Régie pourra rembourser les frais qu'elle aura considérés raisonnables pour une participation jugée utile à ses délibérations en fonction des critères prévus au Guide de paiement de frais des intervenants. Le texte de ce guide, le *Règlement sur la procédure de la Régie* de même que les décisions de la Régie peuvent être consultés sur le site Internet de la Régie au [www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca).

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courrier électronique.

#### **Le Secrétaire**

#### **Régie de l'énergie**

800, place Victoria, bureau 2.55

Montréal (Québec) H4Z 1A2

Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888 873-2452

Télécopieur : 514 873-2070

Courriel : [greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)